



## ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

La MEBEKO reconnaît sur la base de l'Accord du 21 juin 1999 sur la libre circulation des personnes entre la Confédération suisse, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part, et sur la base de la loi fédérale sur les professions médicales universitaires du 23 juin 2006 (LPMéd) le

### Diplôme de médecin-dentiste

de

Madame Ana Christina MIRANDA MELO

Date de naissance	10 février 1972
Nationalité	Portugal
Numéro d'identification	GLN 7601003911671
Etat de délivrance du diplôme	Portugal

Madame Miranda Melo figure donc dans le registre fédéral concernant les titulaires de diplômes fédéraux ou étrangers reconnus.

Les effets de cette reconnaissance sont réglés dans la LPMéd. **Cette attestation de reconnaissance est à utiliser conjointement avec la lettre d'accompagnement délivrée en même temps.**

Commission des professions médicales  
Section "formation universitaire"  
La Dirigeante

Mme Dr méd. Ch. Kuhn

